

26/27/28
juin 2020

Fête de la MER et des LITTORAUX

www.fetedelameretdeslittoraux.fr



CONVENTION

La seconde édition de la Fête de la Mer et des Littoraux, sous le haut-patronage de Richard FERRAND, Président de l'Assemblée nationale, se tiendra du 26 au 28 juin 2020 sur l'Hexagone et les territoires d'Outre-mer.

L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) et la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) ont souhaité renforcer leur partenariat en établissant la présente convention.

Entre

- **Roland HÉGUY**, Président Confédéral de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH)
- **Emmanuel DE OLIVEIRA**, Président de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM)
Représenté par Marc SAUVAGNAC, Directeur Général

En présence de

- **Sophie PANONACLE**, Députée de la Gironde

Il a été convenu ce qui suit :

Dans le cadre de la Fête de la Mer et des Littoraux, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) mobilise ses adhérents pour une opération nationale de collecte de dons à destination des stations locales de la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM).

L'opération « 1 menu de la mer = 1€ pour la SNSM » permettra aux restaurateurs de reverser aux Sauveteurs en Mer 1€ sur chaque menu de la mer vendu sur la période du 26 au 28 juin 2020.

Par ce geste, les restaurateurs adhérents à l'UMIH contribuent à soutenir les bénévoles de la SNSM dans leur mission de service public pour assurer la sécurité en mer et sur les plages.

Fait à Paris, le 25 février 2020

Roland HÉGUY
Président Confédéral de l'UMIH

Sophie PANONACLE
Députée de la Gironde

Emmanuel DE OLIVEIRA
Président de la SNSM

